



VITRY

FISCALITÉ

Vitry classée "raisonnable" selon l'Argus des communes

VITRY-LE-FRANÇOIS Chaque année, l'association « Contribuables associés » publie son Argus des communes. Le document épingle les municipalités les plus dépensières, et honore les plus économes. La cité rose, qui flirte avec la moyenne, est classée parmi les villes « raisonnables ».



DAMIEN ENGRAND

C'est tout chaud, ça vient de sortir ! Le palmarès 2020 des communes classées selon leur niveau de dépenses en 2019, aussi appelé Argus des communes, a été récemment mis en ligne par l'association de lutte contre le gaspillage d'argent public « Contribuables associés ». Le classement est divisé en trois catégories : « maire dépensier », « maire raisonnable » et « maire économe ». Avec une note moyenne de 11/20, la ville de Vitry-le-François se classe parmi le haut du peloton des villes dont la gestion financière est jugée « raisonnable ».

UNE FISCALITÉ LOCALE RAISONNABLE, MAIS...

Avec une population retenue de 12 969 habitants et en se basant sur les dernières données publiées par la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances, l'Argus des Communes établit à 1 023 euros le montant des dépenses par habitant réalisées par la Ville en 2019, pour une moyenne de 1 110 euros constatée dans les communes de même taille.

La fiscalité locale communale, en baisse de 0,2% par an depuis 2014, représente un effort de 436 euros par habitant en 2019.

Rarement étayé de chiffres mais souvent repris pour défendre sa gestion par le maire de Vitry-le-

11

Sur un total de 20 points, c'est la note obtenue par le maire de Vitry-le-François dans le palmarès des communes 2020 établi par l'association Contribuables associés

François, Jean-Pierre Bouquet, l'argument affirmant que les impôts locaux ne sont pas plus élevés qu'ailleurs à Vitry est donc fondé selon l'association « Contribuables associés ».

La nuance se situant sans doute au niveau de la répartition du potentiel fiscal local, qui repose surtout dans la cité rose sur une petite partie de la population.

La dette communale, établie à 882 euros par habitant en 2019 contre 778 euros l'année précédente, progresse quant à elle de 4,8% depuis 2014. Le recours à l'emprunt n'est pas forcément un mauvais indicateur même s'il pèse sur les dépenses puisqu'il permet aux communes de financer des gros projets sur le long terme quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'État ne peuvent suffire.

Dans la région Grand Est, le Top 3 des communes les plus économes est constitué par Verdun, Bar-le-Duc et Lingolsheim, avec 18/20 chacune. Saint-Avold, Guebwiller et Amnéville composent le Flop 3 avec 2 /20. ■



Selon l'Argus des communes réalisé par l'association « Contribuables associés », la ville de Vitry-le-François est en moyenne moins dépendante que les communes de même taille. Illustration Christian Lantenois